



## DEMANDE DE DOSSIER DE MANIFESTATION

Une fois complété, ce document doit être adressé à la Mairie

**2 mois avant la date prévue** de la manifestation à :

**Mairie de Mios**

**Service associations**

**Place du 11 Novembre**

**33380 MIOS**

**Nom de la manifestation :** \_\_\_\_\_

Organisée par :

Contact :

Date :

Lieu(x) :

Heure de réservation de la salle (installation) : de .....h..... à .....h.....

Heure d'ouverture au public : de .....h..... à .....h.....

Nature de la manifestation : Sportive Culturelle Autre

Festive Commerciale

Parcours itinérant : oui  Non

**Partie réservée à l'administration**

**Date de réception du dossier :**

**Avis favorable**

**Avis défavorable**

**Remarque :**

## IDENTITE DE L'ORGANISATEUR

### Personne Morale

Dénomination de l'association :

Nom du représentant légal :

Adresse du siège social :

Tél : Portable :

Email :

### Personne déléguée au suivi de la manifestation

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Portable :

Email :

***Pour toute demande de salle communale pour vos manifestations, une demande écrite doit être faite à l'attention de M. Le Maire et la joindre au dossier.***

## Assurance obligatoire

Compagnie :

Numéro de police :

Attestation valable du ..... Au .....

Fournir une copie de l'attestation d'assurance

Tarif de l'entrée :

Public attendu :

Nombre de personne sur l'ensemble de la manifestation :

**Descriptif de la manifestation et besoins :**

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

**Nous vous rappelons de respecter les lieux mis à votre disposition :**

- pas d'utilisation de peinture sur les sols, murs, arbres...
- gestion de vos déchets etc ...

**Par sa signature le requérant ou son représentant certifie que les informations communiquées sont exactes et s'engage à informer l'autorité compétente de tout changement ou modification intervenant après le dépôt de la demande.**

**Date et signature :**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE  
D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE  
A L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION PUBLIQUE  
(Art L. 3334-2 du Code de la Santé Publique)**

**Catégorie-Boissons des 3 premiers groupes :**

- eaux minérales ou gazéifiées,
- jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degrés,
- limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.
- vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool ;
- vins de liqueurs,
- apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18° d'alcool pur

**Informations**

- Une demande doit être établie à l'occasion de chaque manifestation
- Le nombre d'autorisation, par association, ne peut dépasser 5 dans l'année civile
- Les groupements sportifs agréés peuvent bénéficier de 10 dérogations annuelles pour des buvettes de 3<sup>e</sup> catégorie dans une enceinte sportive d'une durée de 48h00 maximum chacune.

- Nom complet de l'association : .....
  - Nom et prénom du demandeur : .....
  - Qualité du demandeur (Président, trésorier... ) : .....
  - Téléphone : .....
  - Adresse : .....
  - Nature de la manifestation (Loto, tournoi ... ) : .....
  - Lieu précis d'établissement de la Buvette :  
.....
  - Date(s) et horaires d'ouverture et de fermeture du débit de boissons :  
.....
  - Date : ...../...../.....
- Signature :

**Les installations :**

Montage le : ...../...../..... de .....h..... à .....h.....

Démontage le : ...../...../..... de .....h..... à .....h.....

**DEMANDE DE MATERIEL**

Merci de préciser les quantités souhaitées.

Les tentes et les scènes sont mises à disposition sous réserve.

Matériel	Quantité	Cadre réservé à la ville de Mios		
		o	n	Quantité
Tente 5x12m				
Tente 5x12m + éclairage				
Tente 8x5m				
Scène				
Barrières				
Tables				
Bancs				
Chaises				
Grilles				
Sonorisation 1				

Date d'attribution :

## **Communication :**

Si vous souhaitez que votre manifestation soit communiquée, vous devrez vous rapprocher du service communication, à l'adresse suivante :

[communication@villemios.fr](mailto:communication@villemios.fr)

(Au minimum 15 jours avant la manifestation)

Autres demandes :

Date et signature :

**MODELE DE LETTRE**  
**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

*(Nom de l'association)*  
*(Adresse, N° téléphone)*

*(Nom et contact téléphonique de son représentant)*

*(Ville), le*

Maire de MIOS  
Place du 11 novembre  
33380 MIOS

**Objet :** Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de solliciter votre autorisation pour organiser...

*- indiquer le type de la manifestation (kermesse, **vide-grenier**, spectacle de rue...)*

que nous souhaiterions voir se dérouler sur la voie publique

*- ou en tel ou tel endroit (bien préciser les lieux ; joindre un plan indiquant les rues concernées)*

le...

- indiquer la date précise*
- ainsi que les heures de la manifestation (comprenant les heures d'installation et de rangement avant et après l'ouverture du public)*
- les besoins en matériel, etc...*

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments distingués.

*(Nom et qualité du signataire)*  
*(Signature)*

**Joignez à ce courrier :**

- la fiche de présentation de la manifestation suivante
- une note d'information détaillant les moyens mis en œuvre pour assurer la

sécurité

## **Demande d'aménagement de la voie publique**

Incidences sur la circulation, le stationnement des véhicules

Date : le ...../...../..... ou du ...../...../..... au ...../...../.....

Horaires de début **et** de fin : ...../..... à ...../.....

Motifs :

Stationnement interdit : oui  non

Voie(s) ou partie de voie(s) concernée(s) :

-

-

-

Circulation interdite : oui  non

Voie(s) ou partie de voie(s) concernée(s) :

-

-

-

Piétons : oui  non

Voie(s) ou partie de voie(s) concernée(s) :

-

-

-

**Joindre impérativement l'itinéraire en précisant les voies, parties de voies et espaces empruntés (trottoir, chaussée, parc...).**



**EMPLACEMENTS SOUHAITÉ DES BARNUMS (dessin de vos tentes)**

